

PROCES VERBAL du Conseil Municipal du LUNDI 1er SEPTEMBRE 2014

Nombre de membres : L'an deux mil quatorze, le premier septembre à 20 heures 30 le Conseil
Afférents au Conseil : 19 Municipal de LA CHAPELLE DE LA TOUR régulièrement
En Exercice : 19 convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean GALLIEN.

Présents : Nathalie PEUTIN, Gérard BOUVIER, Clarisse POLAUD, Hervé GUILLAUD, Odile RAVIER, Gilbert DAMEZIN, Thérèse ARNAUD, Véronique BARROSO, Serge MEYRIEUX, Carole MILLET, Frédérique PEREZ, Fabrice GENTIL, Patrice ORCEL, Véronique CANTELLO.

Absents : Jacques BERNARD, Christian BONNET GONNET qui ont respectivement donné procuration à Jean GALLIEN et Carole MILLET, Fabien CHATELAT, Elisabeth CAMOULES

Secrétaire de séance : Mme CANTELLO Véronique

ORDRE DU JOUR : * Subvention Associations
* ECOLE : temps d'activité périscolaire
* EAU PLUVIALE : dossier d'appel à projets
* QUESTIONS DIVERSES

Ouverture de la séance à 20h40

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu de la réunion du 30 juin 2014 est adopté à l'unanimité

Associations :

Subvention nouvelle association

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'aide à la création d'une nouvelle association intitulé « Association Yaka-Faso » ayant pour but de favoriser le développement d'un village au Burkina Faso.

Il propose d'attribuer la somme de 77 € pour participer aux frais de mise en route.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Subvention association « CPC »

Le Maire fait part d'une demande d'aide financière de l'association « C.P.C. » dans le cadre de formation d'arbitrage de 2 membres du club.

Le coût de cette formation se monte à 90 €.

Il rappelle qu'aucune subvention n'est attribuée sauf dans le cadre de formation au sein des associations.

Il est décidé d'accorder la somme de 90€ au C.P.C.

ECOLE : Temps activités périscolaires

Dans le cadre de l'organisation des temps d'activités périscolaires, Mme POLAUD présente au conseil les propositions du comité de pilotage, composé d'élus, d'enseignants et de délégués de parents, en charge de ce dossier.

Elle rappelle que les TAP seront mis en place les lundi, mardi et jeudi.

Elle indique qu'un règlement va être distribué à chaque parent indiquant un rappel du fonctionnement des TAP. Actuellement des activités vont être proposées pour le 1^{er} cycle qui ira, exceptionnellement, du 29 septembre aux vacances de décembre. (activités de jeux d'opposition, d'initiation à la gymnastique sportive, au tennis, intervention de la médiathèque) Les prochains cycles correspondront aux périodes scolaires entre chaque vacance. Une fiche d'inscription sera à retourner par les parents avant le 12 septembre. Le planning sera établi en fonction, selon les disponibilités. Des aides aux devoirs seront mises en place tous les soirs.

Il est proposé de demandé une participation de 1.75€ par temps d'activité et d'attribuer une rémunération de 25€ par vacation pour les intervenants.

Le Conseil approuve ces propositions et les tarifs à mettre en application.

Dossier d'appel à projets : « réduire la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement » auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

La Commune a élaboré en 2011 le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et a souhaité engager une réflexion concernant l'écoulement et la gestion optimisée de l'eau pluviale. Une étude a donc été lancée en 2011 par le bureau d'étude Structures, Etudes et Diagnostics (SED) afin de réaliser un Schéma Directeur des Eaux Pluviales.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour la réduction de la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement, la Commune de la Chapelle de la Tour a souhaité réaliser une demande d'aides sur sa commune.

Lors de la commission « eau & assainissement » du 20/01/2014 de la communauté de communes des vallons de la tour (CCVT), il avait été proposé aux communes qui le souhaitaient que le service des eaux assiste le montage du dossier.

Le maire propose d'approuver le dossier d'appel à projets : « réduire la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement » auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Pour l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le coût du projet s'élève à 383 000 € HT, incluant l'ensemble des travaux et les études associées.

- 373 000 € pour les travaux
- 10 000 € pour les études de déconnexions des eaux pluviales (50 % commune – 50 % CCVT)

Le Conseil municipal :

APPROUVE le projet de réduire la pollution pluviale dans les systèmes d'assainissement de la Commune de La Chapelle de la Tour, pour un montant de travaux prévisionnel de 383 000 € HT,

SOLLICITE l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour un montant de base travaux de 383 000 € HT,

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS

Le Maire rend compte des décisions prises par ses soins dans le cadre des délégations données :

- ❖ Renouvellement convention de service commun « systèmes d'informations » avec la communauté de communes
- ❖ Travaux :
 - Commande des travaux de réalisation du auvent à réaliser à l'entrée du bâtiment de la mairie à l'entreprise TECNITOL de Tignieu pour un montant de 9 050 € HT.
 - Travaux de crépi du bâtiment dit de la petite école : Entreprise VERGER de Faverges de la Tour pour un montant de 22 856.75 € HT soit 27 428.10 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Rapport annuel 2013 du SICTOM de la région de Morestel
Le Maire présente au Conseil Municipal, le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, approuvé en conseil syndical le 24 juin et conformément à la réglementation en vigueur ce rapport sera mis à la disposition du public au secrétariat de mairie.
- ❖ Rapport annuel 2013 du service eau et assainissement de la Communauté de Communes « Les vallons de la Tour »
Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service eau et assainissement établis par la Communauté de communes « les Vallons de la Tour. Ce rapport a été approuvé par le conseil communautaire le 7 juillet 2014 et conformément à la réglementation, ce même rapport est mis à la disposition du public au secrétariat de mairie
- ❖ Le Maire informe :
 - Que le référent Ambroisie désigné en début de mandat ne souhaite plus assurer ces fonctions, et propose M. Serge Meyrieux pour le remplacer

- Qu'une demande de subvention avait été faite auprès du Conseil Général pour l'acquisition de mobilier à la bibliothèque. Cette demande a été refusée car elle ne rentrait pas dans le cadre des dépenses subventionnables.
 - Du projet d'aménager une partie de la cure actuellement utilisée pour du rangement, en locaux destinés en priorité à des professions médicales ou paramédicales. Ainsi deux locaux seront créés, l'un de 38 m² à l'étage avec accès derrière l'église et un de 37 m² avec accès en rez de jardin. Un avant-projet sommaire a été présenté par Nathalie GALLIEN, architecte, qui a été chiffré à 155 601 € H.T., aménagements extérieurs compris. Certains travaux pourraient être réalisés par la commune.
- ❖ Hervé GUILLAUD :
- fait constater que la fête de la musique a été moins réussie que les années précédentes, compte tenu du match de football de l'équipe de France qui s'est joué le même soir.
 - Il informe que la commission Animation avec le CCAS se chargent de la préparation de la Vogue et Foire des 27-28 septembre.
 - Il propose l'acquisition de tables supplémentaires pour le gymnase et d'une SONO
 - Le calendrier des manifestations sera établi le 3 octobre à 20h30
- ❖ Gérard BOUVIER informe :
- Que les travaux « avenue du stade » sont terminés, et qu'il reste plus que les plantations à effectuer
 - qu'un courrier de relance a été adressé à la CCVT et Conseil Général pour l'aménagement du carrefour des haras.
 - Coût total des travaux de voirie pour 2014 : environ 60 000 €, y compris la réfection de la cour de la petite école.
 - D'une insatisfaction des travaux d'élargissement des bords de route, constatés par l'entreprise en charge des travaux.
 - Du projet, suite à la création de la nouvelle voie du hameau du collombier, de l'élargissement du chemin de champ tarot.
 - Projet d'acquisition de panneaux d'informations lumineux

Levée de séance à 23h

Membres présents	Fonction	Signatures
Jean GALLIEN	Maire	
Nathalie PEUTIN	2 ^{ème} adjoint	
Gérard BOUVIER	3 ^{ème} adjoint	
Clarisse POLAUD	4 ^{ème} adjoint	
Hervé GUILLAUD	5 ^{ème} adjoint	
Odile RAVIER	Conseillère municipale	
Gilbert DAMEZIN	Conseiller Municipal	
Thérèse ARNAUD	Conseillère municipale	
Véronique BARROSO	Conseillère municipale	
Serge MEYRIEUX	Conseiller Municipal	
Carole MILLET	Conseillère municipale	

Frédérique PEREZ	Conseillère municipale	
Fabrice GENTIL	Conseiller Municipal	
Patrice ORCEL	Conseiller Municipal	
Véronique CANTELLO	Conseillère municipale	